Communiqué : Traitement Valproate et paternité

Communication

Une étude rétrospective menée dans les pays scandinaves suggère que les enfants nés de pères traités 3 mois avant conception par Valproate de sodium auraient un risque accru de troubles neurodéveloppementaux (5-6 %) versus des enfants nés de pères traités avant conception par d'autres médicaments anti-épileptiques (2-3%) où les chiffres rejoindraient ceux supposés de la population générale non traitée.

Ces résultats demandent à être confirmés dans la population des patients souffrant d'épilepsie, car dans cette étude, le valproate de sodium était prescrit chez des hommes avec pathologie psychiatrique et/ou épileptique (indication du médicament dans les deux domaines) ce qui peut fausser les résultats.

Nous vous rappelons par ailleurs que si vous êtes un homme et que vous avez un projet de paternité, vous ne devez en aucun cas arrêter votre traitement sans en parler à votre médecin !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ANSM en cliquant ici.

Copyright @ 2019 Expression Groupe | contact | CGU | Mentions légales